

Je ne sais si les gouvernements verront avec plaisir ces conclusions ; peut-être leur semblera-t-il qu'on ne leur fait la part ni assez grande, ni assez belle.

Mais qu'on me dise si ce ne serait pas folie à eux de se plaindre ? Protéger la liberté ! quel plus beau rôle ? au pouvoir spirituel, on laisse le soin d'imposer de dures obligations aux hommes, de dominer leur raison par la foi, de retrancher une partie de leurs plaisirs, de mettre une règle à leurs mœurs, un frein à leur pensée même, toutes choses qui, loin d'être propres à faire aimer, sont plutôt repoussantes. Mais au gouvernement on donne la belle et gracieuse fonction de protéger la liberté. Protéger la liberté, n'est-ce pas là le plus grand moyen de séduction qui existe ? n'est-ce pas par ce moyen qu'on fascine le peuple, qu'on fait tourner la tête à la jeunesse, qu'on se rend nécessaire et agréable à tous ?

Un gouvernement croit-il donc gagner beaucoup quand il cherche à empiéter sur tous les droits, à froisser les consciences, à imposer sans cesse d'inutiles entraves ? ne voit-il pas qu'il accumule contre lui des flots de haine, qu'il sème des germes de trouble et de révolte, et qu'il prépare sa propre ruine ? Est-il donc possible que l'étroitesse de vue, la peur, l'ambition, aveuglent tellement les hommes sur leurs propres intérêts, car j'ose le dire, il est incroyable à quel point pourrait se faire aimer, bénir, adorer un gouvernement qui saurait se tenir dans ce rôle brillant et facile de protéger la liberté de tous (1).

Soyons justes cependant : il est impossible de réaliser du premier coup toutes les conséquences d'un principe admis ; il faut quelque temps pour comprendre une nouvelle position et se faire à ce qu'elle exige ; on ne peut en un jour perdre de vieilles habitudes, et ce qui est vrai de l'individu est encore bien plus vrai d'une société.

(1) J'étais loin de prévoir, quand j'écrivais ces lignes (1846), que Pie IX, souverain temporel, dut sitôt donner à mes paroles une confirmation si éclatante.